



NOUVELLE REQUÊTE D'UN GROUPE D'EMPLOYÉS DE LA BANQUE LAURENTIENNE VISANT À RÉVOQUER L'ACCREDITATION SYNDICALE

Montréal, le 17 octobre 2018 – La Banque Laurentienne a été informée par le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) que ce dernier avait reçu une nouvelle requête d'un groupe d'employés de la Banque Laurentienne visant à révoquer l'accréditation syndicale du local SEPB 434 couvrant les quelque 1 250 employés syndiqués de la Banque. Ces employés travaillent principalement au sein des succursales de la province de Québec, ainsi que, pour certains d'entre eux, dans notre bureau corporatif de Montréal. Ces employés sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre 2017.

La Banque emploie plus de 3 800 personnes à travers le Canada.

Aussi, conformément à la législation applicable, un agent du CCRI a été désigné pour superviser les prochaines étapes du dossier.

À propos de la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne du Canada est une institution financière dont les activités s'étendent principalement au Canada. Fondée en 1846, elle a pour mission d'aider ses clients à améliorer leur santé financière et est guidée par ses valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté.

-30-

Renseignements :

Hélène Soulard

Vice-présidente adjointe, Communications

Tel : 514 284-4500, poste 40015

Cellulaire : 514 926-3295

helene.soulard@banquelaurentienne.ca